



Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

Programme d'actions 2023

SOMMAIRE

Fiche action n° 1 – Restructuration du système informatique et téléphonique	Page 3
Fiche action n° 2 – Maîtrise d'œuvre et travaux de réhabilitation	Page 5
Fiche action n° 3 – Moyens généraux	Page 7
Fiche action n° 4 – Evaluation et révision de la Charte	Page 8
Fiche action n° 5 – Stratégie de communication	Page 10
Fiche action n° 6 – Marketing territorial – Valorisation de l'image du Parc	Page 12
Fiche action n° 7 – Poursuivre et enrichir la gamme d'offres de visites guidées du Parc	Page 14
Fiche action n° 8 – Atlas de la Biodiversité Communale	Page 16
Fiche action n° 9 – Annuaire des acteurs ENEDD du territoire	Page 18
Fiche action n° 10 – Stratégie pour la reconquête et la valorisation du paysage	Page 19
Fiche action n° 11 – Filières locales et circuits courts – Mise en réseau et promotion de la marque « Valeurs Parc »	Page 22
Fiche action n° 12 – Animation du programme LEADER – Gestion et communication	Page 24
Fiche action n° 13 – Schéma d'accueil de la Forêt domaniale du Temple	Page 26
Fiche action n° 14 – Animations culturelles en forêt	Page 28

	<h2 style="color: green;">RESTRUCTURATION DU SYSTEME INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE</h2> <h3 style="color: green; text-decoration: underline;">FICHE ACTION 1</h3>
Rattachement à la Charte Objectif 2020 Axe IV- Organisation et moyens	
Calendrier prévisionnel	01/01/2023 – 31/12/2023
Pilote	Quentin Mazet, sig@pnrfo.org

Contexte et motif :

La gestion d'un projet s'effectue désormais le plus souvent via des outils numériques. Et les nouvelles technologies permettent à chaque structure de concevoir ses propres outils, adaptés à ses propres besoins. Sans oublier le fait que la crise COVID a impacté durablement les méthodes de travail.

Après avoir été relié à internet via une ligne ADSL, puis via une technologie satellitaire peu stable et fiable, le Parc est relié à la fibre optique depuis début 2023. De plus, les deux sites (Maison du Parc et Pavillon Saint Charles) sont désormais couverts par un réseau téléphonique 4G. De fait, les équipements informatiques et téléphoniques du Parc peuvent être orientés vers les nouvelles technologies et des solutions efficaces adaptées aux nouveaux modes de travail, notamment via des logiciels en ligne.

Objectif :

- Concevoir un Cahier des Charges pour une étude de faisabilité de modernisation du système informatique du Parc ;
- Décharger le chargé de mission Observatoire du territoire sur la partie gestion de l'informatique ;
- Sécuriser le système informatique du Parc ;
- Moderniser le fonctionnement interne du Parc ;
- Fluidifier l'information et favoriser la transversalité en interne ;
- Favoriser l'autonomie de l'équipe sur les logiciels informatiques ;
- Mutualiser les moyens avec les autres PNR du Grand Est.

Descriptif :

L'action vise essentiellement à :

- **Faire l'état des lieux du SI (Système d'Information)**
 - Faire l'inventaire du matériel au sein des services,
 - Identifier les besoins de l'équipe,
 - Faire l'état des lieux des logiciels existants adaptés au fonctionnement des PNR,
- **Proposer des solutions efficaces et adaptées aux besoins du PNRFO**
 - Proposer des améliorations à court terme notamment la boîte mails,
 - Établir un plan d'actions sur les moyen et long termes,
 - Établir un plan d'investissement (le cas échéant),
 - Veiller au respect du RGPD,
 - Choisir des solutions compatibles avec le logiciel de gestion de projet EVA,
 - Étudier les mutualisations de moyens avec les 5 autres PNR du Grand Est (licences Microsoft Office, Adobe, mutualisation de serveur...),
- **Déployer les outils proposés et former les agents**
- **Proposer et budgétiser une prestation de sous-traitance de la gestion du SI**

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Étude - AMO	30 000	36 000		
TOTAL	30 000	36 000		

Plan de financement :

Etude - AMO	Investissement		Fonctionnement	
Financiers	%*	Montant (€)	%*	Montant (€)
REGION Grand Est	100	30 000		
TOTAL	100	30 000		

	<p>MAITRISE D'ŒUVRE ET TRAVAUX DE REHABILITATION</p> <p><u>FICHE ACTION 2</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe IV- Organisation et moyens IV-A- Organisation interne et qualité de service</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 – 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Cyril Serisier, agent-technique@pnrfo.org</p>

Contexte et motif :

En 2020, un bureau d'études a été missionné afin d'établir un constat et repérage visuel des désordres avec préconisations selon l'urgence des mesures conservatoires et des travaux à réaliser pour les bâtiments suivants :

- Le Pavillon Saint-Charles, 10220 PINEY ;
- L'Ecomusée, 1 Chemin de Milbert, 10500 BRIENNE-LA-VIELLE ;
- La Longère, 10220 GERAUDOT.

Le Pavillon Saint-Charles, construit en 1840 par le Duc Charles-Emmanuel de Montmorency-Luxembourg est une construction ossature bois avec remplissage brique pleine et toiture à tuiles en terre cuite.

L'Ecomusée est constitué de plusieurs bâtiments :

- Le bâtiment d'accueil est un bâtiment constitué de murs en parpaing, béton enduit, brique et une partie de façade en bardage bois, la charpente est en bois traditionnelle, la toiture est en tuile mécanique ;
- Le bâtiment « boucherie » est un ancien bâtiment industriel réalisé en béton avec plancher d'étage conçu avec des poutrelles en acier, certains planchers sont en bois. La charpente est traditionnelle et neuve ainsi qu'une partie de la couverture ;
- Le bâtiment « agricole » est réalisé en béton enduit et peint. La couverture est en tuile mécanique ;
- Le bâtiment « Pompier » est une grange réalisée en ossature bois avec remplissage en torchis et bardage bois. La charpente est en bois. La toiture est en tuile plate terre cuite neuve ;
- Le bâtiment « forge » est une grange réalisée en ossature bois avec remplissage en torchis et bardage bois, la charpente est en bois traditionnelle, la toiture est en tuile plate terre cuite.

La Longère est une construction ossature bois avec remplissage brique plâtrière avec enduit de finition. Les façades sont complétées de bardage, la toiture est en tuile terre cuite.

Un diagnostic bâtimentaire a été réalisé en 2020 sur le Pavillon St Charles, la Longère de Géraudot et les bâtiments occupés par l'Ecomusée. Le coût des travaux sur l'ensemble des bâtiments a été estimé à 190 000 € HT.

Une problématique de charpente de la Longère de Géraudot courant 2022 a nécessité un étayage en urgence, dans l'attente d'une étude de structure. L'entreprise 5-Cinq Ingénierie, chargée de cette étude, a transmis en début d'année 2023 une estimation du coût des travaux de réfection et de couverture à 176 016 € HT.

Objectifs :


Au vu des résultats du diagnostic bâtementaire, il est nécessaire, en 2023, de dédier des moyens, à minima à des fins de gestion conservatoire, voire de mises aux normes, sur le Pavillon Saint-Charles, la Longère et les bâtiments occupés par l'Ecomusée.

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Gestion conservatoire, mises aux normes et réhabilitation du patrimoine bâti	199 463			3 299
TOTAL	199 463			3 299

Plan de financement :

Maîtrise d'œuvre - Travaux	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est	35	70 000		
REGION Grand Est (report 2020)	12	23 472		
REGION Grand Est (report 2021)			100	3 299
DEPARTEMENT	25	50 000		
PNRFO (Autofinancement)	28	55 991		
TOTAL	100	199 463	100	3 299

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p>MOYENS GENERAUX</p> <p><u>FICHE ACTION 3</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe IV- Organisation et moyens IV-A- Organisation interne et qualité de service</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 – 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Dominique Pinot, secretariat@pnrfo.org</p>

Contexte et motif :

Les structures publiques territoriales sont en perpétuelle évolution ce qui impacte l'organisation du travail. Afin de permettre une qualité de travail satisfaisant pour l'ensemble du personnel et répondre aux besoins liés aux nouveaux recrutements, le Parc naturel régional doit se doter d'un mobilier répondant aux nécessités de service.

Objectifs :


Afin de réorganiser les espaces de travail au vu de l'étroitesse des locaux et d'offrir aux agents un environnement de travail ergonomique et de qualité, il est nécessaire de remplacer et/ou compléter le mobilier situé sur le site de la Maison du Parc et celui du Pavillon Saint Charles.

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Achat mobilier	20 000	24 000		
TOTAL	20 000	24 000		

Plan de financement :

Achat mobilier	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est	100	20 000		
TOTAL	100	20 000		

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p>EVALUATION ET REVISION DE LA CHARTE</p> <p><u>FICHE ACTION 4</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Objectif 2020 : Axe 4 – Organisation et moyens IV – C – Évaluation</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 – 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Quentin Mazet, sig@pnrfo.org</p>
<p>Poste pris en compte dans le financement de l'action</p>	<p>Coordinateur de la révision de la Charte – env. 0,8 ETP</p>

Contexte et motif :

Le processus de révision de la Charte est engagé depuis 2020. Ce processus comprend différentes phases et se déroule sur plusieurs années. Cette année 2023 sera marquée par l'animation de la procédure, l'écriture du projet de Charte et son système évaluatif basé sur les mesures phares. À terme, l'évaluation de la Charte s'appuiera sur le logiciel « Eva », outil partagé entre tous les PNR, et l'observatoire du territoire du PNRFO via des applications thématiques.

Objectifs :

Cette action a pour objectif de mettre en œuvre les outils et l'ingénierie nécessaires à la révision de la Charte du PNRFO, en vue du renouvellement du label « Parc » en 2025.

En 2021, les études préalables ont été lancées : diagnostic de territoire actualisé, bilan évaluatif de la Charte « Objectifs 2020 ». L'année 2022 a été l'année de la concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (17 ateliers de concertation et près de 300 participants). À ce titre, la communication était le maître mot et de nombreux documents de communication ont été produits.

À l'issue de cette concertation, une première esquisse de la future Charte a été conçue. En 2023, l'objectif est de concrétiser le projet de territoire et sa gouvernance grâce à des réunions de travail thématiques avec les élus et les partenaires concernés (écriture des mesures, définitions des mesures phares, création de nouveaux indicateurs et définition du système évaluatif de la future Charte), et de procéder à son évaluation environnementale.

Durant ce travail de rédaction, étalé prioritairement de janvier à juin, l'ensemble de l'ingénierie du Parc sera mobilisé.

Parallèlement, l'étude spécifique permettant de disposer d'une vision objectivée relative à l'énergie sur le périmètre d'étude sera finalisée et servira à préciser les mesures associées à la future Charte.

Descriptif :

- Coordonner et animer la procédure :
 - o Suivre les procédures réglementaires et les échanges avec les instances partenaires,
 - o S'appuyer sur les dispositifs mis en place par d'autres Parcs en révision,
 - o Piloter l'étude avec le prestataire et mettre en œuvre les résultats,
 - o Corriger, amender les documents finaux,
- Elaborer la future Charte : rédaction des mesures
- Organiser la concertation :
 - o Mobiliser les acteurs intervenants dans la co-élaboration,
 - o Organiser des réunions publiques de présentation,

- Communication :
 - o Imprimer et communiquer les synthèses et résultats via différents supports (site internet, supports papiers...),
 - o Créer des documents de synthèse à destination du grand public,
 - o Créer différents documents de communication (papier, site internet, article...).

Indicateurs de résultat :

- Prestation externalisée pour la révision de la Charte lancée : oui/non
- Nombre d'indicateurs renseignés


Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Salaires et charges (0,8 ETP)				36 657
Finalisation études Charte (Projet de Charte, Évaluation environnementale)				139 005
Communication, Edition, Concertation				7 500
TOTAL				183 162

Plan de financement :

Ingénierie (env. 0,8 ETP)	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
DREAL Grand Est			100	36 657
TOTAL			100	36 657

Études Charte + Communication	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est			60	87 500
REGION Grand Est (report)			40	59 005
TOTAL			100	146 505

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<h2 style="color: green;">STRATEGIE DE COMMUNICATION</h2> <h3 style="color: green; text-decoration: underline;">FICHE ACTION 5</h3>
<p>Rattachement à la Charte Axe 3- Vivre et appartenir au territoire III.3-A- Faire vivre le territoire A2- Communication et échanges Article 86- Donner une image du territoire Article 89- Créer les conditions d'échanges avec les habitants Article 90- Créer les conditions d'échanges avec les territoires</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 au 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Florent Vannier, communication@pnrfo.org</p>

Contexte et motif :

Dans le contexte du renouvellement de sa Charte pour la période 2025-2040, le Parc doit renforcer et valoriser son image auprès des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Le PNRFO souffre en effet d'une carence en termes de notoriété et de reconnaissance sur son territoire et à plus grande échelle ; cette carence doit être compensée pour pouvoir impulser dynamisme et concertation autour de la future Charte.

Objectif :

- Clarifier le fonctionnement, le rôle et les objectifs du Parc et valoriser son image, notamment en tant que partenaire territorial à toutes les échelles ;
- Promouvoir les actions menées par le Parc ;
- Améliorer l'appropriation du Parc par tous.

Descriptif :

Clarifier, améliorer et renforcer la communication du Parc envers les élus, les habitants et les acteurs socio-économiques à travers de nouvelles méthodes et le maintien d'anciennes qui ont fait leurs preuves :

- Création d'un outil de communication pour la réappropriation du Parc par ses habitants : le Parc manque d'un support informatif régulier en format papier pour être mieux identifié par ses habitants. Cette nouvelle « gazette » devrait permettre de les informer sur les actions principales du Parc et renforcer les liens, notamment auprès d'un public consultant peu les réseaux sociaux ou se déplaçant peu à la Maison du Parc.
- Création d'une vidéo promotionnelle du Parc : le Parc a besoin d'une nouvelle vidéo courte et accrocheuse qui présente son territoire et son rôle au grand public, afin de pouvoir la diffuser sur les différentes plateformes web. Cette vidéo permettra également de présenter le Parc lors d'événements et aux partenaires de la diffuser pour promouvoir le Parc.
- Création d'autres éditions et autres supports valorisant les actions du Parc.

Critères d'évaluation :

- Nombre de gazettes réalisées
- Nombre de gazettes distribuées
- Réalisation du spot promotionnel sur le Parc : oui/non
- Nombre de vues de la vidéo sur les plateformes web gérées par le PNRFO

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Création d'un outil de communication pour la réappropriation du Parc par ses habitants				20 000
Création d'une vidéo promotionnelle du Parc	7 000	8 400		
TOTAL	7 000	8 400		20 000

Plan de financement :

Outils communication	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est	100	7 000	100	20 000
TOTAL	100	7 000	100	20 000

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<h2 style="color: green;">MARKETING TERRITORIAL VALORISATION DE L'IMAGE DU PARC</h2> <h3 style="color: green; text-decoration: underline;">FICHE ACTION 6</h3>
<p>Rattachement à la Charte Axe 3- Vivre et appartenir au territoire III.3-A- Faire vivre le territoire A2- Communication et échanges Article 86- Donner une image du territoire Article 89- Créer les conditions d'échanges avec les habitants Article 90- Créer les conditions d'échanges avec les territoires</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 au 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Florent Vannier, communication@pnrfo.org</p>

Contexte et motif :

Dans le contexte du renouvellement de sa Charte pour la période 2025-2040, le Parc doit pouvoir renforcer et valoriser son image auprès des élus, des habitants et des acteurs du territoire. Le PnrFO souffre en effet d'une carence en termes de notoriété et de reconnaissance sur son territoire et à plus grande échelle ; cette carence doit être compensée pour pouvoir impulser dynamisme et concertation autour de la future Charte.

Objectif :

- Clarifier le fonctionnement, le rôle et les objectifs du Parc et valoriser son image, notamment en tant que partenaire territorial à toutes les échelles ;
- Promouvoir les actions menées par le Parc ;
- Améliorer l'appropriation du Parc par tous.

Descriptif :

- Partenariat avec Troyes Aube Radio :
 - o Recherche et proposition de sujets sur les actualités et activités sur le territoire du Parc et établissement d'un planning annuel ;
 - o Suivi et relais des émissions sur le site internet et les réseaux sociaux ;
 - o Echanges réguliers avec l'équipe de Troyes Aube Radio pour faciliter la mise en œuvre des enregistrements.
- Achats et création de fournitures promotionnelles
 - o Elaboration et commande de nouveaux supports promotionnels pour moderniser l'image du Parc ;
 - o Permettre la diffusion de certains éléments promotionnels lors d'évènements.
- Campagne photographique :
 - o Réalisation d'une série de portraits photographiques sur les entreprises bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional » afin de les mettre en valeur dans les communications du Parc et leur offrir une meilleure visibilité.

Critères d'évaluation :


- Nombres d'écoutes des podcasts Troyes Aube Radio
- Type et quantité de fournitures promotionnelles vendues et/ou distribuées
- Nombre de portraits réalisés pour la campagne photographique

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Achat de fournitures promotionnelles	3 000			2 000
Troyes Aube Radio : 10 podcasts	6 000			
Campagne photographique marqués « Valeurs Parc »	10 000			
TOTAL	19 000			2 000

Plan de financement :

Financeurs	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est	74	14 000	100	2 000
REGION Grand Est (report 2022)	13	2 500		
PNRFO (Autofinancement)	13	2 500		
TOTAL	100	19 000	100	2 000

	<p>POUR SUIVRE ET ENRICHIR LA GAMME D'OFFRES DE VISITES GUIDÉES DU PARC</p> <p><u>FICHE ACTION 7</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 2 – Valoriser durablement les ressources III.2 - Accompagner les activités de services et de loisirs B2- Tourisme et Loisirs Article 67- Développement du potentiel touristique lié aux patrimoines naturels et culturels</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 au 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Clément Leclercq, guide@pnrfo.org</p>
<p>Poste pris en compte dans le financement de l'action</p>	<p>Guide nature – 1 ETP</p>

Contexte et motif :

Depuis 2018, le Parc propose une nouvelle gamme d'offres de visites guidées sur le territoire. Ces visites guidées s'inscrivent pleinement dans les valeurs du Parc et permettent de :

- Valoriser les patrimoines naturel et culturel du territoire ;
- Faire découvrir les richesses locales et naturelles du Parc, participer à sa promotion et sensibiliser un large public à l'environnement ;
- Mettre en avant et générer des retombées économiques pour certains acteurs du territoire (prestataires touristiques, producteurs...).

Outre ces sorties guidées, le PNRFO est également gestionnaire de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient, parc animalier et offre touristique structurante pour le territoire. La découverte de ce parc animalier attire environ 15 000 visiteurs par an et se fait essentiellement en visite libre.

Enfin, si l'activité bat son plein en haute saison (fin printemps et été), ce n'est pas forcément le cas sur les ailes de saison (automne et hiver). La plupart des activités cesse sur cette période automnale/hivernale et il est nécessaire d'en proposer pour générer des retombées économiques tout au long de l'année.

Objectif :

- Développer l'attractivité touristique du Parc sur les ailes de saison ;
- Développer l'économie touristique du PNRFO, dans des conditions durables pour le territoire, à partir des patrimoines ;
- Faire découvrir les richesses locales et naturelles du Parc, participer à sa promotion et sensibiliser un large public à l'environnement ;
- Développer l'offre de visite guidée au sein de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient.

Descriptif :

L'action consiste à poursuivre les visites guidées sur l'ensemble du territoire (la Champagne humide, mais également les autres secteurs du Parc) et toute l'année. Ces sorties permettront de garantir une offre touristique sur la période automnale/hivernale et mettront également en lumière la faune et la flore propres à ces périodes.

Cette gamme d'offres de visites proposées par le guide du Parc viendra s'enrichir avec une nouvelle animation à l'Espace Faune. Il pourra ainsi apporter son expertise en pédagogie et attirer un nouveau public.

Critères d'évaluation :


- Nombre de sorties proposées hors période estivale (juillet/août)
- Nombre de visites guidées de l'Espace Faune de la Forêt d'Orient
- Nombre de participants

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Salaires et charges (1 ETP)				37 637
TOTAL				37 637

Plan de financement :

Ingénierie (1 ETP) Financeurs	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
TROYES CHAMPAGNE METROPOLE			48	18 000
DREAL Grand Est			35	13 343
PNRFO (Autofinancement)			17	6 294
TOTAL			100	37 637

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p style="text-align: center;">ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE <u>FICHE ACTION 8</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 3- Vivre et appartenir au territoire III.3- Faire vivre le territoire III.3-B- Habiter le territoire B1- Education au territoire</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 - 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Claire Parise, responsable.zh@pnrfo.org par interim dans l'attente du recrutement du Chargé de coordination EEDD</p>
<p>Poste pris en compte dans le financement de l'action</p>	<p>Chargé de coordination EEDD - 0,5 ETP</p>

Contexte et motif :

En 2019, la candidature du Parc à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), lancée par l'Agence Française pour la Biodiversité, a été retenue. Un ABC est à la fois un outil d'amélioration de connaissance environnementale d'un territoire mais surtout un projet de sciences participatives.

Cette expérimentation, qui a débuté en 2020, concerne les 22 communes du Parc situées sur le territoire de la Communauté de communes des Lacs de Champagne : Blaincourt-sur-Aube, Brienne-la-Vieille, Brienne-le-Château, Dienville, Épagne, Hampigny, Juvanzé, Lassicourt, Lesmont, Maizières-lès- Brienne, Mathaux, Molins-sur-Aube, Pel-et-Der, Perthes-lès-Brienne, Précly-Notre-Dame, Précly-Saint-Martin, Radonvilliers, Rosnay l'Hôpital, Saint-Christophe-Dodinicourt, Saint-Léger-sous-Brienne, Unienville, Vallentigny.

Objectif :

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- Améliorer les connaissances relatives à la biodiversité sur le territoire de la Communauté de communes des Lacs de Champagne et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés ;
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

Descriptif :

Le projet se déroule sur 4 années (2020 à 2023). Les actions 2023 concernent :

- L'organisation d'événements de découverte de la nature et de formations par le PNRFO et ses partenaires ;
- L'organisation d'un concours photo (avec exposition des photos lauréates lors du Festival de Montier en novembre) ;
- La finalisation d'une malle pédagogique et de documents de communication (dont un courrier scientifique du Parc) ;
- La réalisation d'inventaires par des prestataires (chauves-souris, mollusques, habitats/flore).

Indicateurs de résultat :

- Nombre de données naturalistes produites
- Nombre d'animations et d'actions de sciences participatives mises en place


- Nombre de participants au concours photo
- Nombre de participants aux animations et actions de sciences participatives mises en place

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Salaires et charges (0,5 ETP)				16 875
Frais de structure				2 531
Prestations Etudes (2020-2023)				90 082
Matériel – Communication (2020-2023)	11 115			
TOTAL	11 115			109 488

Plan de financement :

Financeurs	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
OFB (2020-2023)	94	10 412	66	71 762
Europe – FEDER (2023)			9	9 704
PNRFO (Autofinancement)	6	703	25	28 022
TOTAL	100	11 115	100	109 488

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<h2 style="color: green;">ANNUAIRE DES ACTEURS ENEDD DU TERRITOIRE</h2> <h3 style="color: green;"><u>FICHE ACTION 9</u></h3>
Rattachement à la Charte Axe 3- Vivre et appartenir au territoire III.3- Faire vivre le territoire III.3-B- Habiter le territoire B1- Education au territoire	
Calendrier prévisionnel	01/01/2023 - 31/12/2023
Pilote	Chargé(e) de coordination EEDD

Contexte et motif :

Le territoire du Parc est riche en acteurs de l'Education à l'Environnement. L'offre en Education à la Nature, à l'Environnement et au Développement Durable (ENEDD) est peu structurée et peu accessible pour les enseignants du Parc.

Des réunions de travail seront organisées avec les acteurs afin de recenser leurs besoins de promotion (Education Nationale, Amis du Parc, Ligue de l'Enseignement de l'Aube, CPIE du Sud Champagne, Fédération de pêche, Fédération des chasseurs de l'Aube, etc.).

Objectif :

Mobiliser les enseignants du territoire pour l'éducation à l'environnement, grâce à un document de compilation de l'offre ENEDD existante.

Descriptif :

Il est prévu de réaliser un annuaire des acteurs de l'ENEDD avec la liste des structures intervenant en ENEDD, leur offre, leur territoire d'intervention et leurs coordonnées (comprenant l'offre ENEDD du PNRFO).

Cet annuaire sera mis en page et imprimé en 500 exemplaires, à destination des enseignants du PNRFO (et des communes limitrophes).

Indicateurs de résultat :


- Nombre d'annuaires distribués

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Conception et impression de l'annuaire				1 000
TOTAL				1 000

Plan de financement :

Financeurs	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est			100	1 000
TOTAL			100	1 000

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p style="text-align: center;">STRATEGIE POUR LA RECONQUETE ET LA VALORISATION DU PAYSAGE</p> <p style="text-align: center;"><u>FICHE ACTION 10</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 1 - Préserver les patrimoines et gérer l'espace rural Axe 2 - Valoriser durablement les ressources Axe 3 - Vivre et appartenir au territoire</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 – 31/12/2023</p>
<p>Pilotes</p>	<p>Maud Quadrado, architecture@pnrfo.org Antoine Roland, paysage@pnrfo.org</p>
<p>Poste pris en compte dans le financement de l'action</p>	<p>Chargé de mission paysage – 0,5 ETP</p>

Contexte :

Le territoire est composé de trois grandes entités paysagères. Au Nord-Ouest, les plateaux calcaires de la Champagne crayeuse, au Sud-Est du Parc les coteaux du Barrois sur lesquels s'étend le vignoble champenois et au centre, la Champagne humide constituée de grands massifs forestiers, de prairies, d'étangs et des lacs-réservoirs de l'Aube et de la Seine.

La diversité paysagère se retrouve également dans le patrimoine bâti, les formes villageoises et architecturales, ainsi que dans les matériaux de construction utilisés. Des unités groupées aux fermes isolées, des églises à pans de bois aux halles de marchés, de la tuile plate à la tuile creuse, du bois à la pierre calcaire, le territoire témoigne d'une richesse architecturale remarquable.

Cette action est partagée en deux axes majeurs : l'animation du plan de paysage sur le thème « L'eau et les rêves ; influence de la présence de l'eau sur le paysage et les formes architecturales » et l'étude et la rédaction des diagnostics communaux de paysage à l'échelle de chaque commune.

Objectifs :

• **Plan de paysage : Animation du Plan de Paysage**

Le Plan de paysage a pour but d'accompagner le développement du territoire du Parc en vue de préserver, voire améliorer, la qualité de ses paysages et du cadre de vie offerte à ses habitants. Cet objectif s'articule autour de trois Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) présentés dans le plan d'actions de ce Plan de paysage :

- Faire du paysage productif un support d'innovation et d'attractivité du territoire ;
- Habiter et appartenir au Parc naturel régional ;
- Mettre les paysages en partage pour les donner à voir et à comprendre.

• **Diagnostiques communaux paysagers : 2 stagiaires sur 3/6 mois**

- Réaliser un diagnostic des enjeux de chaque commune ;
- Identifier les éléments caractéristiques du paysage (bâti et naturel) et leurs intérêts (patrimonial, historique, scientifique, touristique...)
- Proposer aux élus communaux quelques projets pour établir des pistes prospectives ;
- Exprimer des recommandations sur les éléments identifiés (réhabilitation, mise en valeur, sauvegarde, aménagement...) et sur les projets retenus avec les élus communaux pendant la mission.

Descriptif :

• Plan de paysage :

En appui à sa Charte, le PNRFO a mis en place un programme d'actions cohérent et transdisciplinaire à l'échelle de son territoire. Les OQP du Plan de paysage ont été définis au cours de l'année 2022. La démarche arrive désormais à sa quatrième phase correspondant à la mise en œuvre du programme d'actions. Pour cette année 2023, les actions envisagées dans le cadre de l'animation de ce Plan de paysage sont :

- Éditer, présenter et diffuser le plan d'actions aux communes du territoire ;
- Éditer et diffuser l'exposition Plan de paysage : présentation de la méthode employée et les objectifs du Plan de Paysage. Cette exposition a vocation à être itinérante afin d'être visible dans plusieurs communes du territoire au cours de l'année, mais aussi, dans les locaux des partenaires intéressés ;
- Création d'un Guide de plantes à destination de compositions florales ou de massifs pour accompagner le Guide des essences déjà existant ;
- Proposer des animations sur le territoire : 2 randonnées thématiques avec l'Association des Amis du Parc ;
- Travailler le contenu attendu sur les panneaux Relais Information Service (RIS) en vue d'une finalisation en 2024 (prolongement du projet InterParcs bois et matériaux biosourcés) ;
- Relancer la dynamique autour de la préservation / entretien des vergers sur le territoire ;
- Former les élus : rendez-vous sur leur commune et proposition de rendez-vous réguliers à la Maison du Parc autour de thématiques spécifiques (aménagement durable, ZAN...).

• Diagnostics communaux paysagers :

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et de développement de porter à connaissance sur le territoire, le PNRFO a engagé depuis 2019 l'élaboration de livrets de diagnostics communaux. À ce jour 27 communes bénéficient d'un livret sur les 58 communes du Parc. L'objectif est de couvrir l'intégralité des communes du Parc (hors 4 bourgs-centres).

Ces livrets ont valeur d'information et d'état des lieux, et sont des outils opérationnels dans le cadre de l'élaboration de politiques d'aménagement et de documents d'urbanisme (la plupart des communes du Parc n'étant pas pourvues de PLU). En effet, ils constituent un diagnostic paysager et urbain complet (organisation urbaine, situation au sein du territoire, évolution historique, localisation du patrimoine et des éléments remarquables, analyse des entrées de village...) à l'échelle de chaque commune. Leur vocation est aussi de proposer un projet d'esquisse d'espace public pour améliorer le cadre de vie des habitants et mettre en valeur le patrimoine local.

Ce document permet également d'aider les élus à faire l'inventaire de leur patrimoine, à appréhender les enjeux de leur commune en lien avec les objectifs de la Charte du Parc. Le but est également de les conseiller et leur offrir l'opportunité d'acquérir un regard neuf sur les aménagements de leur commune.

Indicateurs de résultat :

• Plan de paysage :

- Réalisation de l'exposition et nombre de sites où elle aura été visible au cours de l'année
- Contenu attendu des panneaux RIS clarifié : oui/non
- Création du guide des plantes à massifs : oui/non
- Prise de contact avec des associations qui font vivre les vergers sur le territoire : oui/non
- Nombre de rencontres avec les élus/réunions thématiques réalisées

• Diagnostics communaux paysagers :

- Réalisation de la trentaine de dossiers Diagnostics communaux paysagers : oui/non
- Niveau de satisfaction des élus vis-à-vis des diagnostics réalisés sur leur commune
- Possibilité de réutiliser ces études lors de la rédaction de documents d'urbanisme locaux ou lors des phases opérationnelles d'aménagements futurs.

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Plan paysage : Salaires et charges (0,5 ETP)				17 750
Animation du Plan de paysage	1 500	1 800		3 600
Réalisation des Atlas communaux de paysage (deux stagiaires)				8 000
Edition et diffusion des atlas communaux				8 000
TOTAL	1 500	1 800		37 350

Plan de financement :

Ingénierie	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est			69	17 750
DREAL			25	6 400
PNRFO (Autofinancement)			6	1 600
TOTAL			100	25 750

Communication	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est	100	1 500	68,5	7 950
PNRFO (Autofinancement)			31,5	3 650
TOTAL	100	1 500	100	11 600

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p style="text-align: center;">FILIERES LOCALES ET CIRCUITS COURTS MISE EN RESEAU ET PROMOTION DE LA MARQUE « VALEURS PARC »</p> <p style="text-align: center;"><u>FICHE ACTION 11</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 2- Valoriser durablement les ressources III.2-A- Accompagner les activités de production A1- Agriculture : pour une agriculture de qualité aux fonctions multiples Article 44 – Promotion des produits B1- Artisanat, commerce, industrie Article 62 – Promotion de l'artisanat Axe 4- Organisation et moyens Article 109 – La Marque Parc</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 - 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Aline Gerstner – marqueparc@pnrfo.org</p>
<p>Poste pris en compte dans le financement de l'action</p>	<p>Chargée de mission Marque « Valeurs Parc » - 0,5 ETP</p>

Contexte et motif :

Le Parc a été le premier territoire de France à utiliser son label de territoire pour valoriser une production locale en 1982. Mais, la politique de valorisation des productions et des savoir-faire a été plus ou moins dynamique selon les périodes. Or, de nombreux potentiels sont pressentis sur le Parc de la Forêt d'Orient, qu'il s'agisse de produits locaux, de savoir-faire traditionnels et de prestations d'accueil du public. Il paraît opportun de mettre en réseau l'ensemble de ces acteurs du territoire, d'identifier les filières à valoriser et de mettre en œuvre une politique cohérente de reconnaissance et de promotion.

Le Parc a disposé du soutien de la Région Grand Est pour le redéploiement des actions de valorisation des produits et productions locales en termes de matériel ainsi que pour le temps d'animation dédié. Afin de maintenir cette dynamique, il convient de pérenniser cette action sur le territoire du PNRFO.

Objectif :

- Soutenir les productions locales, agricoles et artisanales ;
- Favoriser les circuits de proximité et le développement des filières locales ;
- Déployer la marque "Valeurs Parc" ;
- Promouvoir l'ensemble des produits alimentaires du PNRFO.

Descriptif :

- Poursuite du développement de la Marque : élaboration de nouveaux cahiers des charges sur de nouveaux produits et prestations... (farines, vins/spiritueux, guide) ;
- Etude des potentialités de nouveaux marquages ;
- Poursuite de la communication « Valeurs Parc » et mise en place de nouveaux partenariats avec les distributeurs (commerces, restaurants...) ;
- Animation du réseau, organisation d'événementiels, mise en place d'actions collectives (formation...) ;
- Prise de contact avec les nouveaux potentiels candidats.

Indicateurs de résultat :


- Nombre de produits marqués - nombre de bénéficiaires de la marque
- Nombre de cahiers des charges adaptés au PNRFO
- Evénements organisés pour la mise en avant des produits locaux

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Salaires et charges (0,5 ETP)				17 000
TOTAL				17 000

Plan de financement :

Financiers	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
REGION Grand Est			100	17 000
TOTAL			100	17 000

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p>ANIMATION DU PROGRAMME LEADER GESTION ET COMMUNICATION</p> <p><u>FICHE ACTION 12</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 1- Préserver les patrimoines et gérer l'espace rural Axe 2- Valoriser durablement les ressources Axe 3- Vivre et appartenir au territoire</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 – 31/12/2023</p>
<p>Pilotes</p>	<p>Marion ZVUNKA, gestion-leader@pnrfo.org et gestionnaire_ LEADER (si le Parc est retenu pour la candidature 2023-2027)</p>
<p>Postes pris en compte pour le financement de l'action</p>	<p>1 ETP et 1 ETP (sur 6 mois si recrutement)</p>

Contexte et motif :

Le programme LEADER 2014-2022 prévoit l'animation et la gestion du programme, afin de mettre en œuvre la stratégie locale de développement portée par le Groupe d'Action Locale (GAL) du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et la déclinaison concrète du plan de développement. Cela implique la mobilisation de moyens humains et de communication pour 2023, pour la finalisation du programme. La cellule technique est en situation d'interface entre les porteurs de projets, les membres du GAL et les instances de gestion et de contrôle. L'animation apporte une valeur ajoutée au territoire car elle favorise :

- la mise en œuvre de projets ascendants, innovants et structurants ;
- l'émergence de projets et la création de partenariats participant à la dynamique du territoire ;
- le renforcement de l'attractivité sur le plan économique et social.

En 2022, le Parc a déposé sa candidature au prochain programme 2023-2027 et reste dans l'attente des résultats.

Objectif :

- Mettre en œuvre la stratégie locale de développement du GAL et assurer le suivi de la mise en œuvre du programme ;
- Promouvoir le dispositif LEADER ;
- Evaluer les effets du programme sur le territoire ;
- Fournir l'assistance technique nécessaire aux acteurs locaux ;
- Favoriser l'émergence et l'expérimentation de nouvelles idées.

Descriptif :

La cellule technique LEADER est composée de 1 ETP pour le programme 2014-2022.

En 2023, l'animation du Groupe d'Action Locale pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local concerne en particulier :

- l'accompagnement et le conseil aux porteurs de projet et l'animation et l'organisation des comités techniques, comités de programmation et groupes de travail du GAL ;
- la communication et la promotion vers les élus, les porteurs de projet, les partenaires institutionnels, le grand public.

Si le Parc est retenu pour animer le programme 2023-2027, la nouvelle cellule technique LEADER sera composée d'un demi ETP supplémentaire (gestionnaire).

En effet, l'animation du Groupe d'Action Locale pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local pour le programme 2023-2027 évolue et concerne des missions supplémentaires : l'instruction administrative et financière des dossiers de subvention ainsi que les relations régulières avec l'Autorité de Gestion et l'Agence de Service et de Paiement.

Par ailleurs, le GAL du PNRFO fait évoluer son périmètre et son nom pour la prochaine candidature ; il s'appellera le GAL du Triangle d'Orient.

Programme LEADER 2014-2022 :

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Salaires et charges (1 ETP)				39 093
Frais de structure				5 864
Frais de fonctionnement				5 572
TOTAL				50 529

Plan de financement :

Financiers	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
Europe - FEADER			80	40 423
PNRFO (Autofinancement)			20	10 106
TOTAL			100	50 529


Programme LEADER 2023-2027 :

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Salaires et charges (1 ETP sur 6 mois)				17 000
TOTAL				17 000

Plan de financement :

Financiers	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
Europe - FEADER			80	13 600
PNRFO (Autofinancement)			20	3 400
TOTAL			100	17 000

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p>SCHEMA D'ACCUEIL DE LA FORET DOMANIALE DU TEMPLE</p> <p><u>FICHE ACTION 13</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 1 – Préserver les patrimoines et gérer l'espace rural III.1-B- Gérer l'espace rural B2- L'espace forestier Article 24 – Sensibilisation et formation</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 - 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Eve Dusacre – foret@pnrfo.org</p>

Contexte et motif :

Le Parc est gestionnaire de 26 sentiers forestiers sur son territoire, un réseau de sentiers de randonnée avec pour la plupart une identité propre.

Parmi eux, le sentier des Salamandres a été inauguré en 1997. Sa conception est particulière car il a été empreint d'un volet sur l'écologie assez conséquent, peu commun à l'époque. Aujourd'hui, son état de dégradation est à un stade très avancé et il n'est plus entretenu ; une partie des équipements est à réparer, a disparu ou n'est plus d'actualité. Un livret d'accompagnement apportant des informations complémentaires est en vente à la Maison du Parc mais jugé trop dense pour les visiteurs (beaucoup de contenu).

Sur le site concerné, il existe différents sentiers au départ de l'aire de stationnement qui forment un ensemble varié :

- Sentier sylvestre ;
- Sentier Guigoz « un bébé un arbre » ;
- Sentier des Templiers (propriété du Département 10) ;
- Sentier des Salamandres ;
- Accès au nouvel observatoire de la Fontaine aux oiseaux (inauguré en avril 2021).

S'ajoutent à cela, la traversée de la Forêt domaniale du Temple par 3 chemins de randonnée pédestre :

- GRPays Tour des Lacs (gestion Fédération Française de Randonnée Pédestre de l'Aube) ;
- Sentier de la Fontaine aux Oiseaux (gestion PNRFO) ;
- Sentier « Sur les traces de l'argile » au départ d'Amance (gestion PNRFO).

Le site est sur la ZSC Forêt d'Orient et la ZPS Lac de la Forêt d'Orient (sites Natura 2000) ainsi que ZNIEFF II. Il est reconnu pour son ensemble archéologique remarquable (Loge Bazin).

De par cette diversité et au vu de l'état de certains sentiers, il apparaît opportun d'harmoniser l'offre d'accueil en Forêt domaniale du Temple.

Le bureau d'étude ONF a pré-chiffré la réalisation d'un schéma d'accueil pour l'offre en Forêt domaniale du Temple. Celle-ci s'élève à 12 372 € HT. A cela s'ajoute les travaux de restauration du sentier des Salamandres et la refonte d'une boucle du sentier des Templiers, soit un coût estimatif de 17 600 € HT. Le "Plan Destination France reconquête et transformation du tourisme" du CEREMA, sur la période 2022-2024, peut répondre au financement de l'étude aux travaux d'aménagements tels que le schéma d'accueil, à hauteur de 80% de subvention maximum du montant du projet HT. Le Parc, accompagné de l'ONF et du Département, envisage de faire une demande de subvention pour réaliser le schéma d'accueil en 2023.

Objectif :

- Déposer le dossier de demande de subvention auprès du CEREMA ;
- Réaliser le schéma d'accueil de la Forêt du Temple ;
- Lancer les travaux de restauration du sentier des Salamandres, voire du sentier des Templiers.

Descriptif :

- Montage du dossier de demande de subvention PNRFO/ONF/Département ;
- Réalisation du schéma d'accueil par le bureau d'études de l'ONF ;
- Réalisation des travaux par le service travaux ONF.

Critères d'évaluation :


- Dépôt de la demande de subvention auprès du CEREMA : oui/non
- Lancement de l'étude et livraison avant fin 2023 : oui/non ;
- Lancement de la phase AVP sentier des Salamandres et des travaux : oui/non.

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Etude d'une offre renouvelée en Forêt domaniale du Temple et étude d'avant-projet pour le sentier des Salamandres	17 600			
TOTAL	17 600			

Plan de financement :

Etude préalable Financeurs	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
CEREMA	79	14 000		
DEPARTEMENT	7	1 200		
ONF	7	1 200		
PNRFO (Autofinancement)	7	1 200		
TOTAL	100	17 600		

 <p>Parc naturel régional de la Forêt d'Orient</p>	<p>ANIMATIONS CULTURELLES EN FORET</p> <p><u>FICHE ACTION 14</u></p>
<p>Rattachement à la Charte Axe 1 – Préserver les patrimoines et gérer l'espace rural III.1-B- Gérer l'espace rural B2- L'espace forestier Article 24 – Sensibilisation et formation</p>	
<p>Calendrier prévisionnel</p>	<p>01/01/2023 - 31/12/2023</p>
<p>Pilote</p>	<p>Eve Dusacre – foret@pnrfo.org</p>

Contexte et motif :

La réussite de la Charte Forestière de Territoire (CFT) repose en grande partie sur l'animation. Celle-ci permet d'impulser les actions et de maintenir un dialogue entre les partenaires. Il est important de disposer d'un animateur durant la phase de mise en œuvre de la CFT afin d'assurer la coordination des maîtres d'ouvrage des différentes actions, le suivi et l'évaluation de la CFT.

Le thème de la forêt était jusqu'à présent traité au sein de diverses actions portées par le Parc, mais reste un milieu peu connu et mis en valeur. L'objectif est de montrer l'environnement de la gestion et de l'exploitation forestière, les débouchés du bois sur le territoire, et les différents métiers, non seulement à travers des formations ou chantiers, mais également par le biais d'événements culturels à destination du grand public.

Objectif :

Proposer une offre diverse d'animations culturelles et naturalistes en forêt tout au long de l'année.

Descriptif :

L'action vise à :

- Programmer les animations culturelles et naturalistes pour les temps forts forestiers (Journées internationales des forêts, Nuits des forêts + Mondes sonores, Fête des mares, Journées internationales du Patrimoine) ;
- Animer certaines sorties et encadrer les festivals.

Critères d'évaluation :

- Nombre d'événements culturels et naturalistes sur la forêt et le bois
- Nombre de participants aux animations

Budget prévisionnel :

Libellé	Investissement (€)		Fonctionnement (€)	
	HT	TTC	HT	TTC
Spectacle Compagnie Préface				1 000
Spectacle Compagnie Chamane				2 000
Spectacle Mondes sonores				500
TOTAL				3 500

Plan de financement :

Nuits des Forêts Financeurs	Investissement		Fonctionnement	
	%	Montant (€)	%	Montant (€)
FIBOIS			57	2 000
PNRFO (Autofinancement)			43	1 500
TOTAL			100	3 500